

N° 17

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 9 FÉVRIER 1962

Onze heures du matin

PRIÈRE

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les invalides.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la Loi sur les invalides, en vue de porter à soixante-cinq dollars par mois le montant maximum de l'allocation à l'égard duquel des paiements peuvent être versés aux provinces en vertu des dispositions de cette loi, et d'augmenter le montant global du revenu admissible, allocation comprise, de cent quatre-vingts dollars par année dans le cas d'une personne non mariée, et de trois cent soixante dollars par année dans le cas d'une personne mariée.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Monteith (Perth), appuyé par M. Churchill, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-62, Loi modifiant la Loi sur les invalides, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à plus tard ce jour même.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-55, Loi modifiant la Loi sur l'assistance-vieillesse;